



Négociations Intéressement/Percol OU Comment placer l'argent que nous n'aurons pas ?

Issoire, le 04 Mars 2021

Les organisations syndicales CGT/FO/CFE-CGC et la direction du site, se sont rencontrées une deuxième fois pour « négocier » l'accord d'intéressement triennal pour les trois prochaines années et le futur accord de retraite par capitalisation (percol).

Après l'annonce du résultat financier de notre usine pour l'année 2020 qui s'élève à 41,6M soit 26838€ par salarié.e, la direction nous a communiqué les grandes lignes du futur accord triennal et ses attentes de la négociation sur l'intéressement :

Neutralisation de la valeur du point à 39,38€ pendant 3 ans.

Elle souhaite neutraliser le point pendant 3 ans à 39,38€ alors que le point a toujours été majoré des augmentations générales et individuelles. A la CGT nous avons revendiqué un point à 39,89€ pour 2021 et une augmentation de celui-ci de la politique salariale pour 2022 et 2023.

Répartition de 10 points des paramètres techniques sur paramètres prioritaires.

La direction veut répartir 10 points des 110 points des paramètres techniques sur des paramètres qu'elle jugerait prioritaires. Les 10 points étaient dans l'ancien accord sur le paramètre 5 (démarche participative), nous avons émis un avis négatif sur une répartition sur les 4 autres paramètres qui pourrait au final, pénaliser les salariés sur les primes trimestrielles.

Versement d'intéressement financier si résultats supérieurs à 30M€ en 2021.

Pour la première fois la direction souhaite verser de l'intéressement financier dès l'atteinte d'un résultat supérieur au budget 29,3M€ pour 2021. Nous ne pouvons pas accepter une telle proposition et avons fait une contre-proposition. Si atteinte du budget versement de 2% d'intéressement, budget + 10% versement de 4% et budget - 20% déclenchement de l'intéressement financier.

Remplacement de la borne + 10% si attente du budget par 10M€ de plus que le budget pour déclencher les 4% d'intéressement financier.

La cerise sur le gâteau est la mort de l'intéressement financier, la direction pour verser les 4% maximum, remplace les 10% par 10M€. Elle versera 4% en 2021 si le résultat de l'usine s'élève à 40M€. Donc en finalité avec un budget de 30M€ pour 2021 elle nous demande de faire 33,33% de plus que le budget (10M€ : 30M€ = 33,33). **Alors que notre salaire augmentera de 30 centimes en 2021, elle nous demande un effort de 33,33% sur l'intéressement financier, inacceptable pour nous.**

Il est clair que nos dirigeants dans le futur accord triennal veulent nous faire payer en 2021 la note de la pandémie, comme ils l'ont fait en 2020. Ils nous disent qu'il faut dans un accord que les deux parties s'y retrouvent, en réalité les seuls qui s'y retrouvent c'est eux.

Sur la négociation du Percol (plan épargne retraite pour les riches), nos dirigeants nous ont expliqué comment placer l'argent qu'ils ne nous donneront pas. Le Percol est un nouvel outil pour tuer encore plus la retraite par répartition qui depuis des années fait ses preuves. Vous pourrez placer durant toute votre carrière l'argent que vous n'avez pas ou des jours de congés que vous n'avez plus. **Pour faire simple ça ne vaut rien, c'est fait pour nos libéraux de patrons, qui, avec un tel outil, pourront détourner encore plus, les cotisations sociales et les impôts. Ils continueront de vider un peu plus les caisses dans lesquelles ils se servent copieusement aujourd'hui (aides par l'argent public sur le chômage partiel et la formation). **Notre organisation syndicale qui se bat depuis des années pour le maintien de la retraite par répartition et les services publics, ne vendra jamais le PERCOL aux salarié.e.s c'est une boule puante.****